

Sure Ice and Shake

Révision: 2025-02-11

Version: 01.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Sure Ice and Shake

UFI: GFQK-X1VC-P001-1GR3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation du produit:**

Nettoyant pour surfaces dures.
pour la désinfection des surfaces à contact alimentaire
Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:AISE_SWED_PW_8a_1
AISE_SWED_PW_10_1
AISE_SWED_PW_19_1**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

Coordinnées

Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315)
Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)

2.2 Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient Acide L-(+)- lactique (Lactic Acid), acide éther carboxylique d'alkyle (Capryleth-9 Carboxylic Acid), polyglucoside d'alkyle (Lauryl Glucoside)

Mentions de danger :

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P361 + P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
Acide L-(+)- lactique	201-196-2	79-33-4	[6]	Corrosion cutanée, Catégorie 1C (H314) EUH071 Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		20-30
acide éther carboxylique d'alkyle	[4]	53563-70-5	[4]	Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		20-30
polyglucoside d'alkyle	600-975-8	110615-47-9	01-2119489418-23	Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10

Limites de concentration spécifiques

polyglucoside d'alkyle:

- Irritation cutanée, Catégorie 2 (H315) >= 30%
- Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) >= 12% > Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) >= 1%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Provoque des irritations.

Contact avec les yeux: Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Contact répété ou prolongé: Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle**Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC**Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide L-(+)- lactique	-	35.4	-	-
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-
polyglucoside d'alkyle	-	-	-	35.7

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide L-(+)- lactique	-	-	-	-
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	595000

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-

polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	357000
------------------------	----------------------------	---	----------------------------	--------

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
Acide L-(+)- lactique	-	-	-	-
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-
polyglucoside d'alkyle	-	-	-	420

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
Acide L-(+)- lactique	-	-	-	-
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-
polyglucoside d'alkyle	-	-	-	124

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
Acide L-(+)- lactique	1.3	-	-	10
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-
polyglucoside d'alkyle	0.176	0.018	0.0295	5000

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
Acide L-(+)- lactique	-	-	-	-
acide éther carboxylique d'alkyle	-	-	-	-
polyglucoside d'alkyle	1.516	0.065	0.654	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_1	PW	PROC 8a	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321).

Protection des mains: Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0,4 mm

En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.

Protection du corps:

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Ne pas déverser le produit non-utilisé sur le sol, dans les sources d'eau, dans les canalisations ou dans les égouts.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 1

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.
Protection du corps:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

	Méthode / remarque		
État physique: Liquide			
Couleur: Limpide , Pâle , Jaune			
Odeur: Produit caractéristique			
Seuil olfactif: Non applicable			
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé	Non approprié pour la classification de ce produit		
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé	Voir les données sur la substance		
Données de la substance, point d'ébullition			
Ingédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
Acide L-(+)-lactique	204.2	Méthode non fournie	1013
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles		
polyglucoside d'alkyle	> 100	Méthode non fournie	1013

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): Non déterminé

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

	Méthode / remarque		
Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé			
Température de décomposition: Non applicable.			
pH: < 2 (pur)	ISO 4316		
pH dilué: ≈ 3 (1 %)	ISO 4316		
Viscosité cinétique: Non déterminé			
Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible			
Données de la substance, solubilité dans l'eau			
Ingédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
Acide L-(+)-lactique	Soluble		
acide éther carboxylique d'alkyle	Soluble	Méthode non fournie	
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles		

Sure Ice and Shake

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Pression de vapeur: Non déterminé

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
Acide L-(+)- lactique	Négligeable	Méthode non fournie	25
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles		
polyglucoside d'alkyle	< 0.0077	Méthode non fournie	20

Densité relative: ≈ 1.08 (20 °C)

Densité de vapeur: -.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés explosives: Non-explosif.

Propriétés comburantes: Non comburant.

Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Irritation de la peau et corrosivité

Résultats: Skin irritant 2

Espèces: Lapin

Méthode: OECD 404 (EU B.4)

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
Acide L-(+)- lactique	LD ₅₀	3543	Rat	Méthode non fournie		Non établie
acide éther carboxylique d'alkyle	LD ₅₀	> 2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
polyglucoside d'alkyle	LD ₅₀	> 5000	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
Acide L-(+)- lactique	LD ₅₀	> 2000	Lapin	EPA OPP 81-2		Non établie
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				Non établie
polyglucoside d'alkyle	LD ₅₀	> 5000	Lapin	OCDE 402 (EU B.3)		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide L-(+)- lactique	LC ₅₀	(brouillard) > 7.94	Rat	OECD 403 (EU B.2)	4
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles			
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
Acide L-(+)- lactique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
acide éther carboxylique d'alkyle	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
polyglucoside d'alkyle	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide L-(+)- lactique	Irritant		OECD 404 (EU B.4)	
acide éther carboxylique d'alkyle	Non irritant		OECD 404 (EU B.4)	
polyglucoside d'alkyle	Irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	4 heure(s)

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide L-(+)- lactique	Lésion sévère		Méthode non fournie	
acide éther carboxylique d'alkyle	Lésion sévère		OECD 405 (EU B.5)	
polyglucoside d'alkyle	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles			
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles			
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
Acide L-(+)- lactique	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
acide éther carboxylique d'alkyle	non sensibilisant	Souris	Méthode non fournie	
polyglucoside d'alkyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles			
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles			

polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles		
------------------------	----------------------------	--	--

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles		Aucune preuve de génotoxicité	
acide éther carboxylique d'alkyle	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
polyglucoside d'alkyle	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
polyglucoside d'alkyle	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
Acide L-(+)- lactique			Pas de données disponibles				Aucun effet important ou danger critique connus
acide éther carboxylique d'alkyle			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
polyglucoside d'alkyle	NOAEL	Toxicité pour le développement Toxicité maternelle	1000	Rat	OECD 414 (EU B.31), oral OECD 421, oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide L-(+)- lactique		Pas de données disponibles				
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle	NOAEL	100	Rat	OECD 408 (EU B.26)		

Toxicité dermique subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide L-(+)- lactique		Pas de données disponibles				
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
Acide L-(+)- lactique		Pas de données disponibles				
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
Acide L-(+)- lactique		NOAEL	Pas de données disponibles					
acide éther carboxylique d'alkyle			Pas de données disponibles					
polyglucoside d'alkyle			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide L-(+)- lactique	Non applicable
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
Acide L-(+)- lactique	Non applicable
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide L-(+)- lactique	LC ₅₀	130	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96
acide éther carboxylique d'alkyle	LC ₅₀	> 100	Poisson	OECD 203 (EU C.1)	96
polyglucoside d'alkyle	LC ₅₀	1 - 10	Poisson	ISO 7346	

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
Acide L-(+)- lactique	EC ₅₀	130	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48
acide éther carboxylique d'alkyle	EC ₅₀	67	<i>Daphnie</i>	OECD 202 (EU C.2)	48
polyglucoside d'alkyle	EC ₅₀	7	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition

					n (h)
Acide L-(+)- lactique	EC ₅₀	> 2800	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	Méthode non communiquée	72
acide éther carboxylique d'alkyle	EC ₅₀	> 100	Not specified	OECD 201 (EU C.3)	72
polyglucoside d'alkyle	EC ₅₀	10 - 100	Not specified	CEE/88/302, partie C, statique	

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
Acide L-(+)- lactique		Pas de données disponibles			
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles			
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
Acide L-(+)- lactique	EC ₅₀	> 100	<i>Boues activées</i>	Méthode non communiquée	3 heure(s)
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles			
polyglucoside d'alkyle	EC ₀	> 100	<i>Bactérie</i>	OECD 209	

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide L-(+)- lactique	LOEC	2.18	Not specified	Méthode non communiquée	90 jour(s)	
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle	NOEC	1 - 10	Not specified	OECD 204	14 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
Acide L-(+)- lactique		Pas de données disponibles				
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle	NOEC	1 - 10	<i>Daphnia sp.</i>	OECD 202		

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
Acide L-(+)- lactique		Pas de données disponibles			-	
acide éther carboxylique d'alkyle		Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sol)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de				

		données disponibles				
--	--	---------------------	--	--	--	--

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soli)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soli)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soli)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
polyglucoside d'alkyle		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
Acide L-(+)- lactique	Boues activées, aérobie		> 60%	Méthode non communiquée	Facilement biodégradable, sans respecter le principe de la fenêtre de dix jours (méthode de référence).
acide éther carboxylique d'alkyle			> 90% en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
polyglucoside d'alkyle	Boues activées, aérobie	Elimination de la DBO	88% en 28 jours(s)	OECD 301D	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobies et marines, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
polyglucoside d'alkyle					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
---------------	----------------	--------------------	------------------	---------	------------

polyglucoside d'alkyle				Pas de données disponibles
------------------------	--	--	--	----------------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrediént(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide L-(+)- lactique	-0.72	Méthode non communiquée	Non pertinent, pas de bioaccumulation	
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles			
polyglucoside d'alkyle	≤ 0.07	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrediént(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles				
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrediént(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
Acide L-(+)- lactique	Pas de données disponibles				Faible potentiel d'adsorption par le sol
acide éther carboxylique d'alkyle	Pas de données disponibles				
polyglucoside d'alkyle	1.7		Méthode non communiquée		

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

16 03 05* - déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation:

Produits de nettoyage appropriés:

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrediénts selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques	15 - 30 %
agents de surface non ioniques	< 5 %
désinfectants	

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Installations classées:

Non concerné

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1006283

Version: 01.0

Révision: 2025-02-11

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité